

MODULE II – *Les structures humaines du collectif*

Cartographier les rôles, comprendre les dynamiques, ajuster les personnes aux situations

Programme de l'atelier

1. Les quatre rôles fonctionnels dans un collectif

- **Leader** : porteur d'élan, d'orientation et de cohésion.
- **Administrateur** : garant de la stabilité, des normes et de la continuité.
- **Technicien** : détenteur de la compétence opérationnelle adaptée au métier.
- **Exploitant** : responsable de l'optimisation, de l'usage et de la mise en valeur des moyens.

Points traités :

- Ce que chaque rôle exige en termes de dispositions psychologiques et de comportements quotidiens.
- Comment un même individu peut cumuler plusieurs rôles — et où apparaissent les limites.
- Comment distinguer le rôle réel du rôle affiché ou supposé.

2. Les huit styles de leadership et de management

- Une typologie des régimes d'autorité, des manières de conduire, d'encadrer ou de soutenir.
 - Pour chaque style :
 - ses atouts ;
 - ses risques ;
 - les contextes où il est productif ou, au contraire, dysfonctionnel.
 - L'articulation entre style personnel et rôle fonctionnel.
 - Comment cette compréhension aide à prévenir les conflits ou les incompréhensions dans les équipes.
-

Compétences acquises à l'issue du module

Les participants seront en mesure de :

- **Identifier le rôle réellement occupé** par une personne, même lorsque son titre ou sa fonction contractuelle induisent en erreur.
- **Évaluer l'ajustement entre un rôle et une situation**, en tenant compte du contexte, de la

maturité de l'équipe et du type d'activité.

- **Diagnostiquer une incompatibilité structurelle**, qu'il s'agisse d'un leader placé dans une fonction d'exécution, d'un technicien promu sans disposition pour diriger, ou d'un administrateur en contexte de transformation rapide.
 - **Comprendre la dynamique des styles de leadership**, et utiliser ce langage pour clarifier les attentes, les zones de responsabilité et les angles morts d'un collectif.
-

Liens avec des cadres réglementaires

Ce module aide à éclairer certaines obligations juridiques liées à la gouvernance interne, à la prévention des risques et à l'efficacité collective :

- **Répartition claire des responsabilités** (Code du Travail, L4121-1) : comprendre qui occupe réellement quel rôle permet d'éviter des zones grises dans la chaîne de décision ou de sécurité.
 - **Organisation du travail et délégations de pouvoir** : une typologie fonctionnelle solide permet une délégation cohérente et conforme, notamment dans les missions comportant un risque ou une responsabilité pénale.
 - **Prévention des risques psychosociaux (RPS)** : un mauvais ajustement rôle ↔ situation est l'un des facteurs majeurs de surcharge, de conflit ou d'épuisement professionnel ; l'outil fournit un cadre diagnostic directement exploitable.
 - **Formation et adéquation des compétences** (L6321-1) : ce module aide à détecter plus tôt les erreurs de casting et les besoins de montée en compétence.
-

Déroulement

Atelier de réflexion collectif similaire à un café-philo.

Durée et tarif

- **Durée standard : 4 heures**
(format modulable sur demande)
- **Tarif de groupe (jusqu'à 12 participants) : 1 300 €**